

Amendments also have been made to the Canada Student Loans Act which almost double the maximum annual amount available to individual students and which broaden the eligibility criteria for loans to include those studying part-time. The program will have benefited 185,000 students this year.

A new Young Offenders Act affords increased protection to young people accused of crimes by giving them explicit rights under the law, raising the age of criminal responsibility from seven to twelve, and providing for destruction of court records when sentences have been served and certain other criteria met.

The Government has given the needs of the handicapped special consideration.

The handicapped are one of the designated groups to which the public service affirmative action program is directed. In addition, a Program for the Employment Disadvantaged has been introduced to develop private sector opportunities for handicapped workers.

Amendments have been made to the Human Rights Act to protect the disabled from discrimination.

A Parliamentary Task Force on the Disabled and Handicapped tabled its report during 1981, the International Year of Disabled Persons, recommending government initiatives to improve job opportunities and living conditions for the handicapped. Significant progress has already been made on more than two thirds of these recommendations, while steps are being taken to address the remaining third. Examples of recommendations being implemented include the allocation of five percent of housing units built under certain Canada Mortgage and Housing Corporation programs to specially designed units for the disabled, and significant modifications to airports, train stations, ferries, bus terminals and other federal buildings to improve their accessibility.

The Secretary of State has been named the Minister responsible for issues affecting the disabled, and a status of disabled persons secretariat has been established within his department.

Energy Security at a Fair Price

The second major goal for Parliament set out at the opening of this session was that of achieving energy security at a fair price. The Government introduced the National Energy Program and signed agreements with the oil-producing provinces. A blended, made-in-Canada oil price, fair to producers and consumers, has resulted in average wellhead prices significantly below world levels. Recent amendments to the federal-provincial energy agreements give Canadians additional assurances of price stability over an 18 month period, as well as a guarantee that wholesale natural gas prices in the large eastern Canadian markets will not exceed 65 percent of the price of oil. In western Canada these prices are even lower. The commitment made in 1980 not to impose an 18¢ increase in the excise tax on transportation fuels has been honoured.

Le gouvernement a aussi apporté à la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants des modifications qui doublent presque le montant maximal annuel offert aux étudiants et élargissent les critères d'admissibilité aux prêts pour les étendre aux étudiants à temps partiel. Ce programme aura profité à 185 000 étudiants cette année.

Enfin, la nouvelle Loi sur les jeunes contrevenants assure une plus grande protection aux jeunes en leur donnant des droits explicites, en portant de sept à douze ans l'âge de la responsabilité criminelle et en prévoyant la destruction des dossiers judiciaires une fois les peines purgées et certaines autres conditions remplies.

Le gouvernement a par ailleurs accordé une attention particulière aux besoins des personnes handicapées.

Ces dernières forment l'un des groupes visés par les programmes d'action sociale de la fonction publique. Un programme intéressant les personnes défavorisées sur le plan de l'emploi a en outre été institué pour développer les possibilités d'emploi des travailleurs handicapés dans le secteur privé.

Et la Loi sur les droits de la personne a été modifiée afin de protéger les personnes handicapées contre les distinctions injustes.

Enfin, un groupe d'étude parlementaire sur les invalides et les handicapés qui a fait rapport en 1981, année internationale des personnes handicapées, avait recommandé la prise de mesures destinées à améliorer les perspectives d'emploi et les conditions de vie de ces personnes. D'importants progrès ont déjà été accomplis dans la mise en application de plus des deux tiers de ces recommandations, et l'on s'appête à donner suite aux autres. Au nombre des recommandations en cours d'exécution figurent l'aménagement à l'intention particulière des personnes handicapées de 5% des logements construits dans le cadre de certains programmes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et d'importantes transformations aux aéroports, gares, traversiers, terminus d'autobus et autres immeubles fédéraux pour en rendre l'accès plus facile.

Le secrétaire d'État a été désigné ministre responsable des questions intéressant les personnes handicapées, et un secrétariat de la condition des personnes handicapées a été établi au sein de son ministère.

Garantir notre sécurité énergétique à un prix juste

Le deuxième grand objectif fixé au Parlement à l'ouverture de cette session était de garantir la sécurité de nos approvisionnements en énergie à un prix juste pour tous. À cette fin, le gouvernement a institué le Programme énergétique national et conclu des ententes avec les provinces productrices de pétrole. En conséquence, le système de pondération des prix de nos produits pétroliers, équitable pour les producteurs comme pour les consommateurs, a permis de maintenir les prix à la tête de puits bien au-dessous des prix mondiaux. Par ailleurs, les modifications apportées récemment aux ententes fédérales-provinciales sur l'énergie procurent une sécurité supplémentaire aux Canadiens en stabilisant les prix du pétrole pour une période de 18 mois et en leur garantissant que les prix du gaz naturel ne dépasseront pas 65% de ces derniers dans l'est du pays, où la vente de ce produit atteint des niveaux importants. Dans l'ouest du Canada, ces prix sont encore plus bas. Et